



14ème législature

Question N° : 81060	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >étrangers	Tête d'analyse >immigration	Analyse > politique européenne de l'immigration. perspectives.
Question publiée au JO le : 09/06/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard alerte M. le ministre de l'intérieur sur le risque potentiel de dissimulation de combattants de l'organisation État islamique parmi les clandestins traversant la Méditerranée depuis les côtes libyennes. Bien que l'organisation n'en ait fait aucune déclaration, c'est ce qu'ont affirmé l'agence Frontex, le ministre italien des affaires étrangères, mais aussi un conseiller du gouvernement libyen. En se faisant passer pour des migrants afin de gagner le sol européen, des djihadistes pourraient ainsi s'infiltrer dans le vieux continent et mettre à exécution leurs menaces contre l'Europe. Il serait, effectivement, logique que l'État islamique profite des nombreuses embarcations de migrants clandestins pour installer sur le sol européen des équipes prêtes à venger les interventions occidentales en Irak et en Syrie. Bien que la question migratoire ait souvent été instrumentalisée par les autorités libyennes, l'apparition d'une branche de l'État islamique dans un État en totale déliquescence à trois centaines de kilomètres des côtes européennes représente tout de même un danger potentiel pour la sécurité nationale. Il lui demande donc de prendre toutes les mesures effectives de fermeté face à l'afflux de tels passagers vers notre territoire.